

SUBERAIES TRÈS SÈCHES OU SITUÉES SUR FORTE PENTE

CARACTÉRISTIQUES

Peuplements situés sur forte pente, ou sur station très sèche

(affleurements rocheux ou forte pierrosité)

Chêne-liège en faible densité (50 à 300 brins par hectare), souvent en mélange avec des résineux (Pin maritime, Pin pignon, et Genévrier oxycède en plaine)

Le couvert est généralement clair < 50%

Le chêne-liège atteint rarement de gros diamètre (faible croissance)



CRPF - Maures (83)

CORRESPONDANCE TYPOLOGIE DES PEUPELEMENTS

☞ Type S0 : Suberaie sèche
☞ Tous types dans ces conditions naturelles (pente forte)

LITTORAL SILICEUX ✍

GESTION RECOMMANDÉE



NON INTERVENTION

Les suberaies sèches abritent souvent une flore rare et diversifiée. Elles représentent à ce titre des milieux à fort intérêt écologique.

Sur station très sèche : le Chêne-liège est peu ou pas concurrencé, il s'agit en effet des seules conditions dans lesquelles il est capable de se maintenir naturellement face aux autres espèces. Sa pérennité dans ce type de peuplement n'est pas en danger.

Dans les pierriers ou les fortes pentes : la suberaie est souvent colonisée progressivement par le Chêne vert. La régénération du Chêne-liège est difficilement possible.

GESTION DÉCONSEILLÉE



LEVÉE DU LIÈGE

Il est déconseillé de lever le liège, généralement très dense dans ces peuplements. Ceci ne ferait qu'affaiblir des arbres certes adaptés à ces milieux secs, mais suffisamment stressés par la très faible disponibilité en eau des stations.

TRAVAUX DE RÉGÉNÉRATION DU CHÊNE-LIÈGE

Entreprendre des travaux visant à provoquer une régénération par drageonnement (travaux du sols) ne se justifie pas économiquement, les revenus du liège promettant d'être nuls ou faibles et les travaux très coûteux étant donné la station ou les conditions d'accès difficiles.

INTERDITS



COUPE RASE, SANS ASSURER L'AVENIR (EN VERTU DE L'ART. L9 DU CODE FORESTIER)

Sauf opération de transformation programmée, la conduite de coupes rases sans mesure destinée à favoriser la régénération naturelle, peut aboutir à la constitution d'un peuplement dégradé qui mettra au mieux plusieurs décennies à se reconstituer.

A défaut d'une régénération naturelle constatée dans les 5 ans, la pérennité du peuplement devra être assurée artificiellement (boisement des vides).

TRANSFORMATION PAR PLANTATION

La transformation à des fins de production de bois est utopique. Les risques d'échecs sont importants. Le potentiel de la station est très faible.